**Prier, c'est tricher ?**

Régulièrement, Olivier Bauer, professeur à l'Université de Lausanne, interroge les relations entre sport et religion pour «Le Temps». Il se demande aujourd'hui s'il faut reprocher leurs prières aux athlètes qui prient

Andre Levrone, n°19 des Virginia Cavaliers prie avant le match opposant son équipe aux Pittsburgh Panthers le 15 octobre 2016.

Publié lundi 24 octobre 2016 à 17:00

En 2010, un partisan des Roughriders de la Saskatchewan, un club de football canadien - faux jumeau du football américain - accusait Mark Trestmann, l’entraîneur des Alouettes de Montréal, d’avoir triché pour remporter la finale du championnat national. Les circonstances ? Une victoire obtenue grâce à une pénalité à la dernière seconde, réussie sur une deuxième tentative accordée suite à la faute d’un adversaire. Le crime ? Avoir prié avant la rencontre pour demander un tel miracle. Le procès mérite d'être instruit, à charge et à décharge.

De manière générale, le principe de prier implique de croire à l’existence d’une entité supérieure à la fois capable d’intervenir dans le monde, désireuse d’aider les êtres humains et sensible à leurs sollicitations. Le Dieu du judaïsme, celui auquel croit Mark Trestman, répond à ces trois critères. Mais il n’est pas le seul. D’autres dieux, au singulier ou au pluriel, avec ou sans majuscule, y répondent aussi.

Si prier demande de la foi, penser que «prier, c’est tricher» exige exactement la même. Il faut être convaincu que prier peut avoir un impact sur le résultat d’un événement sportif. Les athlètes qui prient se servent de la prière pour améliorer leurs performances. Ceux qui estiment que «prier, c’est tricher» renoncent ou refusent d’améliorer leurs performances par un moyen qu’il juge efficace mais déloyal. Ainsi, André Agassi reproche, dans son autobiographie, à Michael Chang d’avoir remercié Dieu après chacune de ses victoires.

Mais les autres, tous les autres, n’accordent à la prière aucune espèce d’importance.

Pour que cela revienne à tricher, il faut que prier apporte un avantage particulier. On devrait alors émettre la triple hypothèse de l’existence d’une entité supérieure, de sa volonté à intervenir dans le monde et de la possibilité pour les athlètes de l’influencer par la prière. Sans que cela ne prouve quoi que ce soit, on peut ajouter deux éléments. A charge, que la prière soit efficace est loin d’être démontré : prière ou non, la logique est souvent respectée et le meilleur finit par gagner. A décharge, il n’est pas totalement impossible que la prière puisse être efficace : l’improbable peut se produire, David peut mettre Goliath KO à la première reprise, des collégiens américains peuvent battre la Sbornaja soviétique, le fameux «Miracle on ice» de 1980.

Mais comment l’entité supérieure intervient-elle ? Pour le meilleur, elle soulèverait une motte providentielle qui dévierait le ballon ou soufflerait pour porter le javelot ; pour le pire, elle ferait trébucher l’adversaire ou rendrait l’arbitre momentanément aveugle. On n’y croit pas.

Autre question : est-ce que les sportifs qui prient le font vraiment pour gagner ? Pour avoir eu la chance de voir et d’entendre la prière des Alouettes avant leurs parties de football canadien, on peut répondre que non. Au moins pas tous, ou pas toujours. Aumônier, entraîneurs et joueurs ne prient pas pour que Dieu leur donne la victoire. C’est là le fantasme des non croyants. Eux, ils demandent à Dieu de les aider à devenir de meilleures personnes. Et donc - aussi mais pas seulement, pas principalement - de meilleurs joueurs, de meilleurs entraîneurs, un meilleur aumônier. Ce qui peut fonctionner. Peut-être parce qu’il y a vraiment une entité supérieure capable et désireuse d’aider qui le lui demande. Ou peut-être parce qu'il suffit d’y croire pour en tirer des bénéfices. Confiance en Dieu et confiance en soi. Alors oui, prier peut permettre d’améliorer ses propres performances. Ce qui peut faire changer le résultat d’une partie.

Mais le verdict est sans appel : non coupable ! Mark Trestmann est acquitté. Aucune charge ne peut être retenue contre lui. Prier n’est pas tricher. Pas plus qu’entraîner son corps ou son mental. Prier, c’est maximiser ses capacités spirituelles. Prier, c’est reconnaître qu’on ne se fait pas tout seul. Tout le reste, pénalités ratées ou réussies, pénalités tentées ou retentées, n'est qu’aléas. Ça arrive, et c’est tout ce que l’on peut en dire.

\* Olivier Bauer est professeur à l’Université de Lausanne (Institut lémanique de théologie pratique). Il travaille sur la transmission de la foi, sur les relations entre sport et religion et sur une approche théologique de l’alimentation. Il tient un blog, Une théologie au quotidien.